

Demande d'aide au maintien à domicile

> quelles aides ?

> pour qui ?

> plan d'actions
personnalisé

> comment formuler
votre demande ?

Vous êtes retraité du régime général et vous souhaitez bénéficier d'une prise en charge de la Caisse pour pouvoir recourir à des services vous permettant de rester à votre domicile.

Vous trouverez dans ce dossier un formulaire de demande d'aide que vous devrez compléter et renvoyer à la caisse qui instruira votre dossier.

Pour mieux connaître les conditions d'intervention de la branche retraite et pour vous aider à remplir ce dossier, reportez-vous aux informations ci-dessous.

1. Quelles sont les aides attribuées par la Caisse ?

La Caisse peut prendre en charge différentes formes d'aide pour faciliter la vie quotidienne des retraités à leur domicile.

Ainsi, la Caisse accorde des prises en charge :

- > pour des services à domicile : l'entretien du logement, les courses, la préparation des repas ...
- > pour d'autres types de services : portage de repas, transport accompagné, hébergement temporaire en établissement ...
- > pour la réalisation de travaux d'aménagement du logement afin de prévenir la perte d'autonomie.

Après l'étude de votre situation et l'évaluation de vos besoins, ces aides pourront vous être proposées en fonction des services existants à proximité de votre domicile.

2. À qui ces aides peuvent-elles être attribuées ?

Les aides de la branche retraite sont attribuées aux retraités autonomes mais dont les conditions de vie, les ressources, l'âge ou l'état de santé créent une situation de fragilité qui rend nécessaire le recours à une aide pour le maintien à domicile.

Pour pouvoir bénéficier d'une aide d'action sociale de la branche retraite, il faut :

- > être retraité du régime général de la sécurité sociale et être âgé d'au moins 55 ans,
- > avoir exercé son activité professionnelle la plus longue au régime général.

Attention

Vous ne pouvez pas bénéficier d'une aide de la Caisse :

- > si vous percevez déjà ou si vous êtes éligible à la Prestation spécifique dépendance (PSD), l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), l'Allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP), la Prestation de compensation du handicap (PCH) ou la Majoration pour tierce personne (MTP).
- > si vous êtes hébergé(e) dans une famille d'accueil.

Vous ne pouvez pas bénéficier d'une prise en charge pour des services à domicile :

- > si vous percevez ou si vous êtes éligible à l'aide pour services ménagers versée au titre de l'aide sociale légale.

3. Quel est le montant des aides versées par la Caisse ?

Le montant des aides dépend de vos ressources et le cas échéant de celles de votre conjoint(e). Il est déterminé à partir d'un barème national défini par la Cnav et dans la limite du budget disponible.

4. Comment remplir les différentes rubriques du formulaire ?

Complétez bien toutes les rubriques du formulaire. Ces renseignements sont indispensables pour étudier vos droits.

- > Si vous souhaitez bénéficier d'une aide pour recourir à des services à domicile ou à d'autres types de services, remplissez le formulaire bleu.
- > Si votre demande porte sur la réalisation de travaux à votre domicile, n'oubliez pas de joindre la fiche « travaux » jaune au formulaire bleu. Nous vous précisons que la caisse ne peut pas vous accorder d'aide si les travaux ont démarré avant son accord.

Précisions sur le formulaire bleu

- > **Votre situation de famille** Indiquez votre situation actuelle.
- > **Votre demande d'aide** Vous pouvez cocher une ou plusieurs cases en fonction de votre demande.
- > **Vos ressources** Le tableau comporte l'ensemble des ressources dont peuvent disposer les retraités. Ne remplissez que les rubriques qui vous concernent.
- > **Votre situation au regard des autres aides** Les aides servies par la Caisse ne peuvent pas être cumulées avec les prestations indiquées au point 2 de la présente notice. C'est pourquoi nous vous demandons de préciser si vous bénéficiez déjà de l'une de ces prestations.

5. À qui envoyer la demande ?

Vous devez envoyer votre demande directement à la Caisse (voir coordonnées en page 4).

N'oubliez pas de joindre :

- > Une photocopie de votre dernier avis d'imposition sur le revenu

Si vous bénéficiez d'un régime de protection juridique, vous devez aussi fournir :

- > la copie du jugement de curatelle, de tutelle ou de sauvegarde de justice.

Pour qui ?

Quelles aides ?

Comment formuler
votre demande ?

Plan d'actions
personnalisé

6. Comment la demande va-t-elle être traitée ?

À réception de votre demande, nous vérifierons que votre dossier est complet. S'il est incomplet, nous prendrons contact avec vous ou avec la personne à joindre pour le suivi de votre dossier (à compléter dans le paragraphe 8 du formulaire bleu).

Si vous remplissez les conditions administratives, une structure chargée de l'évaluation de vos besoins prendra alors rendez-vous avec vous pour évaluer votre situation à votre domicile.

Cette évaluation est indispensable. Elle a pour but de nous aider à mieux définir l'ensemble de vos besoins et nous permettre de vous apporter une réponse adaptée :

- > en vous proposant si besoin la mise en place de services,
- > en vous donnant des conseils pour bien vivre chez vous.

Lorsqu'elle vous contactera, cette structure vous indiquera ses coordonnées complètes et vous précisera qu'elle vous appelle pour le compte de la Caisse. Elle conviendra avec vous de la date et de l'heure d'un rendez-vous à votre domicile et vous en indiquera la durée approximative.


Si vous le souhaitez, cette visite peut se faire en présence d'un membre de votre famille ou d'un proche.

À l'issue du rendez-vous, si votre situation le justifie, cette structure vous proposera un plan d'actions personnalisé pour vous aider dans votre vie quotidienne à domicile. Ce document, signé par l'évaluateur et par vous-même sera transmis pour validation à la Caisse.

Vous recevrez alors un courrier de la Caisse vous indiquant, en cas d'accord, la nature et le montant des aides qui vous seront attribuées.

7. Comment contacter la Caisse ?

Pour tout renseignement sur l'action sociale de la branche retraite, vous pouvez contacter la Caisse au :



CRAM de Normandie - Service "Aides financières"
Avenue du Grand Cours - 76028 ROUEN cedex 1
Tél. : 02.35.58.96.90
Site Internet : www.cram-normandie.fr

Des sites Internet pour l'information des assurés :

- > www.cnav.fr
- > www.ircantec.fr
- > www.arrco.fr
- > www.infoplus-seniors.fr
- > www.lekiosquebleu.fr

Demande d'aide au maintien à domicile

1. Vous-même

Madame Monsieur Votre nom (de naissance)

Votre nom d'époux ou d'épouse (s'il y a lieu)

Si vous portez un autre nom, indiquez-le

Vos prénoms (soulignez le prénom courant)

Votre n° de sécurité sociale

Avez vous une complémentaire santé ? Oui Non Êtes-vous retraité du régime général ? Oui Non

Si oui, votre n° de retraite

Votre date de naissance

Commune de naissance Département : Pays :

(indiquez l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)

Votre numéro de téléphone (pour nous permettre de vous contacter en cas de nécessité)

Votre courriel

Votre adresse

Code postal Commune Pays

2. Votre situation de famille

Vous êtes : célibataire veuf(ve) séparé(e) divorcé(e)

Si vous vivez en couple : vous êtes marié(e) vous avez conclu un pacs vous vivez en concubinage

3. Votre conjoint(e) ou concubin(e) ou partenaire dans le cadre d'un PACS

Son nom (de naissance) Son nom d'époux ou d'épouse

Ses prénoms (soulignez le prénom courant)

Son n° de sécurité sociale

Sa date de naissance En cas de décès, précisez la date :

Commune de naissance Département Pays

(indiquez l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)

Est-il/elle retraité(e) du régime général ? Oui Non

Si oui, son n° de retraite

Est-il/elle hébergé(e) en établissement ? Oui Non

4. Votre demande d'aide

> **Vous souhaitez obtenir une aide pour :** Recourir à un service d'aide à domicile afin de vous aider dans vos tâches quotidiennes (cf. point 1 de la notice jointe)

Faire réaliser des travaux dans votre logement (joignez la fiche "travaux" jaune)

> **Votre demande est-elle liée à une modification récente de votre situation ?** Oui Non

Si oui, précisez cette situation :

Départ ou décès du conjoint ou d'un membre de la famille Retour d'hospitalisation

Dégradation subite de votre état de santé Autre. Précisez :

5. Vos régimes de retraite ou ceux de votre conjoint(e), partenaire PACS ou concubin(e) en France et/ou à l'étranger

> Retraites de base

Nous vous demandons d'indiquer le n° de retraite ainsi que le nombre de trimestres validés par les différents régimes qui vous versent une retraite. Vous trouverez ces informations sur votre ou vos notifications de retraite.

Retraite de base	Titulaire	Numéro de retraite	Nombre de trimestres	Précisez droit : P* ou R*	Dernier montant mensuel perçu
Régime général de la sécurité sociale	Vous-même €
	Votre conjoint €
Régime agricole (uniquement salariés)	Vous-même €
	Votre conjoint €
Régime de non salariés (y compris exploitants agricoles)	Vous-même €
	Votre conjoint €
Autres régimes de salariés	Vous-même €
	Votre conjoint €
Régimes étrangers ou organisations internationales	Vous-même €
	Votre conjoint €

* P : Personnel R : Réversion

> Retraites complémentaires

Titulaire	Nom des organismes	Dernier montant mensuel perçu
Vous-même €
 €
 €
 €
Votre conjoint €
 €
 €
 €

6. Vos revenus

Complétez le tableau ci-dessous en indiquant le dernier montant mensuel perçu.

(Attention aux revenus trimestriels, les chiffres à reporter ci-dessous doivent être mensuels).

Nature des ressources	Montant mensuel perçu par vous-même	Montant mensuel perçu par votre conjoint
Salaires, revenus professionnels non salariaux€€
Allocations de chômage ou de pré-retraite€€
Indemnités journalières maladie, maternité, accidents du travail€€
Prestations familiales€€
Rentes accident du travail€€
Rentes ou pensions d'invalidité€€
Pensions de veuve de guerre€€
Pensions militaires€€
Rentes viagères€€
Revenus locatifs, mise en gérance d'un commerce, fermages...€€
Revenus mobiliers€€
Allocation pour adultes handicapés€€
Allocation pour travailleurs de l'amiante€€
Allocation spéciale ou d'aide sociale€€
Indemnités viagères de départ€€
Pensions alimentaires€€
Indemnités de repas, de logement, de chauffage€€
Autres revenus, précisez :€€
.....€€
.....€€
.....€€

7. Votre situation au regard des aides légales

> Percevez-vous l'une de ces aides ?

- Allocation personnalisée d'autonomie (APA) Oui Non
- Prestation spécifique dépendance (PSD) Oui Non
- Allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) Oui Non
- Prestation de compensation du handicap (PCH) Oui Non
- Majoration pour tierce personne (MTP) Oui Non

Si **oui**, indiquez la date depuis laquelle vous percevez cette aide

Si **non**, précisez si pour ces aides

- Vous n'avez pas déposé de demande
- Votre demande est en cours d'instruction
- Votre demande a été rejetée
- Vous en avez refusé l'attribution

8. Personne à contacter pour le suivi de votre dossier

> Vous pouvez indiquer si vous le souhaitez, les coordonnées d'une personne à contacter pour le suivi de votre dossier

Nom, prénom

Adresse

N° de téléphone

Cette personne est un membre de votre famille, un ami, un proche votre tuteur ou curateur

9. Pièces justificatives

> Vous venez de remplir votre demande d'aide. Pour que votre dossier soit complet, vous devez obligatoirement joindre :

- une photocopie de votre dernier avis d'imposition sur le revenu,

Si vous bénéficiez d'un régime de protection juridique, vous devez aussi fournir :

- la copie du jugement de curatelle, de tutelle ou de sauvegarde de justice.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette demande.

> Je m'engage :

- à signaler toute modification de ma situation et de celle de mon conjoint, ainsi que tout changement de domicile,
- à faire connaître toute modification de ma situation au regard de l'APA, de la PSD, de l'ACTP, de la PCH et de la MTP.
- à régler à la caisse les sommes éventuellement versées à tort,
- à faciliter toute enquête.

> J'accepte que mon dossier et l'ensemble des informations qu'il comporte soient transmis à une autre institution conventionnée avec la caisse pour permettre l'instruction de ma demande.

Fait à : le

Votre signature :

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de déclarations inexactes ou incomplètes (art. L.114-13 du Code de la sécurité sociale, arts 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du Code pénal).
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données que nous enregistrons à partir de vos réponses.

Demande d'aide au maintien à domicile

À joindre si la demande concerne des travaux

Vous-même

Madame Monsieur Votre nom (de naissance)

Votre nom d'époux ou d'épouse (s'il y a lieu)

Votre prénom

Votre n° de sécurité sociale

Habitation nécessitant des travaux

> À quel titre l'occupez-vous ?

Propriétaire Locataire Hébergé

Autre situation. Précisez

> Son adresse (à compléter si différente de votre adresse actuelle)

.....
.....

Code postal Commune Pays

> S'agit-il de votre résidence principale ? Oui Non

Si non, cette habitation est-elle destinée à devenir votre résidence principale dans les 12 mois suivant la fin des travaux ? Oui Non

Travaux demandés

> Décrivez succinctement les travaux que vous souhaitez faire réaliser :

.....
.....
.....
.....
.....

> Avez-vous l'autorisation du propriétaire pour effectuer les travaux ? Oui Non

> Quand les travaux doivent-ils débuter ?

Date Votre signature